



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Date de limite de candidature : 15 octobre 2021

Nom du projet	MOBILITE PARTAGEE EN PAYS DE LANGRES : DES MOYENS ALTERNATIFS POUR DES DEPLACEMENTS QUOTIDIENS !
Nom du Porteur de projet	Syndicat Mixte des Transports du Pays de Langres
Structure Juridique du Porteur de projet	Syndicat Mixte
Nom du GAL	GAL du pays de Langres

THEMATIQUES DU PROJET

Faire des territoires ruraux des créateurs de nouvelles formes de services aux publics (<i>thèmes des projets : maintien / création services de bases à la population, revitalisation des centre-bourgs</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des territoires ouverts (<i>thèmes des projets : coopération transnationale, interterritoriale</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des vitrines d'une ruralité dynamique et attractive (<i>thèmes des projets : marketing territorial, valorisation du patrimoine, culture, tourisme</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des moteurs de développement économique (<i>thèmes des projets : développement économique, commerce et artisanat, numérique</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des espaces d'excellence en matière écologique, agricole et énergétique (<i>thèmes des projets : patrimoine naturel, transition écologique, agri-écologie</i>)	<input checked="" type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des vitrines des produits locaux (<i>thèmes des projets : circuits courts, valorisation d'un produit local</i>)	<input type="checkbox"/>

ELEMENTS BUDGETAIRES

Montant total du projet	204 660.99 €
Montant FEADER	58 556.17 €
Nom des cofinanceurs	Région Grand Est 102 330.49 €

INTRODUCTION DU PROJET

Présenter en quelques mots et de manière communicante le projet (ce paragraphe sera utilisé comme sous-titre). (150 mots maximum)

MOBILITE PARTAGEE EN PAYS DE LANGRES : DES MOYENS ALTERNATIFS POUR
DES DEPLACEMENTS QUOTIDIENS

Ou DESSINER L'AVENIR DES MOBILITES DURABLES EN PAYS DE LANGRES

Ce projet, mené par le Syndicat Mixte des transports en Pays de Langres, EST financé par des fonds
LEADER



PRESENTATION RESUMEE DU PROJET

Présenter de manière concise le projet. (300 mots maximum)

Les sujets à évoquer sont entre autres :

- la localisation
- les éléments de contexte (besoin d'action / problématique)
- les objectifs
- les réalisations effectives ou attendues
- le rôle de LEADER dans le projet (financement, accompagnement, mise en réseau, etc.)

- **La localisation :** Pays de Langres
- **Les éléments de contexte (besoin d'action / problématique) :**

Suite à la dissolution d'une association d'aide à la mobilité par des locations de scooters, les acteurs locaux du pays de Langres ont interpellé les collectivités du Pays de Langres afin d'organiser une réponse locale en termes de mobilité, en adéquation avec les besoins du bassin d'emploi de Langres.

Le SMTPL, Syndicat Mixte des Transports en Pays de Langres, s'est saisi de la question afin de centraliser et d'organiser **une réponse globale structurée** en matière de mobilité sur le pays de Langres.

- **Les objectifs :**

Auparavant, la mobilité en pays de Langres, était scindée en fonction des compétences de chaque acteur. Aujourd'hui, **l'objectif consiste à dépasser ces pratiques cloisonnées et de coconstruire entre partenaires locaux, une mobilité durable et répondant aux problématiques rurales du pays de Langres avec les axes de développement suivant :**

1. Renforcer et développer le service de transport à la demande (TAD)

- Mieux communiquer sur le service dans des lieux stratégiques (gare, OT, commerces)
- Mettre en place de nouveaux circuits, de nouvelles dessertes

2. Développer le covoiturage

- Création et aménagement d'aires de covoiturage
- Développer l'autopartage auprès des migrants pendulaires

3. Développer l'intermodalité

- Articuler les différents modes de transports (gare, bus urbain et TAD)
- Proposer une offre de transport et de billetterie SNCF adaptée aux besoins de la population et aux migrants pendulaires
- Développer les missions de LINGGO et des antennes dans les Maisons de Services au Public
- Conduire des actions de mobilité en direction des personnes les plus vulnérables (garage social, location de véhicules à bas prix...)

- **Les réalisations effectives ou attendues :**

Embauche effective d'un chargé de mission Mobilité 12 novembre 2019

Mise en place de la plateforme de covoiturage en juillet 2021

Création du site de covoiturage effectif au 21 juillet 2021

Achat d'un logiciel de gestion de réseaux des transports en juin 2021

Communication (Création d'un logo et d'une marque LINGGO, flyers, mailings, organisation d'évènements / 2 fêtes de la mobilité en 2019 et 2021).

Mise en place d'un TAD (transport à domicile) vaccinale en période de crise sanitaire.

Offre de service accrue : vente de billet de train dans le cadre d'un partenariat avec la SNCF depuis le juillet 2020

Rencontre des élus locaux pour expliquer le rôle de Linggo, connaître les besoins de territoire, et développer les offres de Transports à la demande en fonction des besoins.

Accompagnement aux transferts de compétences de la mobilité au PETR du pays de langres dans le cadre de la loi LOM (Loi d'Orientation Mobilité) effective au 01/01/2022.

Création en cours d'une offre de mobilité inclusive avec des partenaires locaux (location de véhicule, garage solidaire, consolidation des lignes de transport à la demande ligne solidaire)

• le rôle de LEADER dans le projet (financement, accompagnement, mise en réseau, etc.)

- Financement du poste de chargé de mission, création du site de covoiturage, achat d'un logiciel de gestion de réseaux des transports, communication (flyers, mailings, organisation d'évènements / fête de la mobilité).
- LEADER a créé un effet levier puisque ce projet a été sélectionné dans le cadre d'une expérimentation : programme Mobili'Terre « les territoires ruraux s'engagent pour la mobilité durable » porté par l'organisme Unis-Cité et l'association des maires ruraux de France. Cette expérimentation sur les déplacements durables finance l'embauche d'un chargé de projet et de services civiques, un diagnostic des besoins et des attentes des résidents, et la mise en place de solutions adaptées.
- Médiatisation des initiatives du SMTPL sur une chaîne à grande audience (TF1) : voir article et dans l'ouvrage de Nicolas Hazard « Le bonheur est dans le village »
- Autres : effets leviers pour mettre en place une réflexion sur la mobilité entre les différentes collectivités du territoire, apport d'ingénierie pour accompagner l'étude de mobilité du PETR et aider les intercommunalités à se positionner sur la prise de compétence mobilité (Loi LOM)

LE CARACTERE EXEMPLAIRE / INNOVANT DU PROJET

Présenter le caractère innovant / exemplaire du projet. (200 mots maximum) :

Ci-dessous la notation du projet sur son caractère d'innovation sociale en Comité de programmation du 17/10/2019 :

Marqueur 1	Contextualisation du besoin et de l'aspiration	2			
Marqueur 2	Dimension collective du projet (hétérogénéité)	3			
Marqueur 3	Ancrage territorial	3			
Marqueur 4	Accessibilité	4			
Marqueur 5	Nouveauté/Rupture par rapport à l'existant	4			
		TOTAL Poir	16		
Inscription dans les priorités LEADER	Oui		Fiche action LEADER	Fiche action 4	
Inscription dans les priorités du Projet de territoire	Oui				
Statut du projet	Projet d'innovation sociale (16 à 20 points)		Avis du CP	sélectionné	

Cette notation se base sur la grille de notation suivante :

		LES MARQUEURS D'INNOVATION SOCIALE		
PETR du Pays de Langres "innovons en Pays de Langres"				
Echelles de grandeur des Marqueurs				
Les Marqueurs d'innovation sociale se définissent comme un ensemble d'éléments susceptibles de produire de l'innovation sociale lorsqu'ils sont conjointement menés dans un projet.				
Marqueur 1	Contextualisation du besoin et de l'aspiration			
	1 point : les besoins et aspirations ne sont pas identifiés			
	2 points : les besoins et aspirations sont identifiés par une personne ou une structure			
	3 points : les besoins et aspirations sont partagés par un collectif d'acteurs			
	4 points : les besoins et aspirations sont exprimés par les bénéficiaires eux-mêmes			
Marqueur 2	Dimension collective du projet (hétérogénéité)			
	1 point : pas de collectif			
	2 points : le projet fait intervenir deux catégories d'acteurs différentes			
	3 points : le projet fait intervenir trois catégories d'acteurs différentes			
	4 points : le projet fait intervenir quatre catégories d'acteurs différentes et plus			
Marqueur 3	Ancrage territorial			
	1 point : pas d'ancrage territorial			
	2 points : le projet fait appel à des acteurs locaux (logique de prestation)			
	3 points : le projet implique des acteurs locaux (logique de construction/coordination/réponse commune)			
	4 points : le projet renforce l'identité du territoire (patrimoine, savoir faire, culture, etc.)			
Marqueur 4	Accessibilité			
	1 point : le projet ne favorise pas l'accessibilité			
	2 points : le projet favorise l'accès à un bien, un service ou un dispositif			
	3 points : le projet favorise l'accessibilité par la montée en compétence			
	4 points : le projet favorise l'accessibilité par la participation des bénéficiaires/usagers			
Marqueur 5	Nouveauté/Rupture par rapport à l'existant			
	1 point : pas de nouveauté			
	2 points : dans le bien, service, dispositif proposé			
	3 points : dans les manières de faire			
	4 points : dans le bien, service, dispositif proposé et les manières de faire			

C'est la première fois que les acteurs en lien avec la mobilité sur le pays de Langres ont une envie commune de travailler ensemble et offrir une offre de mobilité quasi-complète en milieu rural.

Le Kiosque de Mobilité devient un point d'échange multimodal, lieu d'articulation des différents modes de déplacement, en créant, un point de connexion entre les différents types de transport : Transports urbains (TU), Transports à la demande (TAD), location de scooters, de vélos traditionnels, vélos et voitures électriques, covoiturage, auto partage, SNCF, voiture

Le but étant de rendre lisible et visible l'offre de transport du territoire afin de proposer à chacun, en fonction de ses besoins et de ses attentes, un mode de transport adapté.

Pourquoi ce projet représente-t-il une priorité de LEADER dans votre stratégie ?

Dans le cadre du projet de territoire du Pays de Langres 2014-2024 « Osons le Pays de Langres / innovant pour un territoire durable et suscitons l'envie », de l'orientation 2 : « Misons sur l'équilibre et la proximité de nos pôles de vie » et de l'objectif général de « maintenir et développer les services à la population », une des priorités consiste à développer l'offre de mobilité interne (fiche action 10 du projet de territoire).

La stratégie LEADER, réfléchi avec les acteurs de la société civile et les élus, a donc incarné dans ces objectifs le projet de territoire, en priorisant dans son axe 3 de « Poursuivre et renforcer

le déploiement de services pour une offre performante et adaptée aux besoins » (Fiche action 4 LEADER / Favoriser le « mieux vivre ensemble » et lutter contre l'isolement des personnes).

• Comment le projet a-t-il abordé un défi majeur de votre stratégie (par exemple, changement démographique, problèmes environnementaux, problèmes sociaux) ?

Ce projet aborde tous les aspects de la vie quotidienne des habitants du Pays de Langres. Le projet s'inscrit dans les enjeux environnementaux du Pays de Langres : réduire la pollution, et limiter les déplacements en solos par du co-voiturage, des mobilités douces et à l'avenir par de l'autopartage.

Concernant les problématiques sociales, un des grands axes de Linggo consiste à offrir des services à une population en mal de mobilité :

-par une meilleure communication sur les services de mobilité auprès des habitants avec un interlocuteur unique : le kiosque de la mobilité

-avec le transport à la demande ligne solidaire permettant de rabattre sur les associations d'insertions et leurs chantiers,

-l'accompagnement de la perte d'autonomie des seniors en proposant des services de transport à la demande en adéquation avec leurs besoins, avec entre autres la réflexion pour mettre en place un transport à la demande de rabattement pour améliorer l'accès aux services de proximité (Espace France Services, Maisons de santé, besoins essentiels)

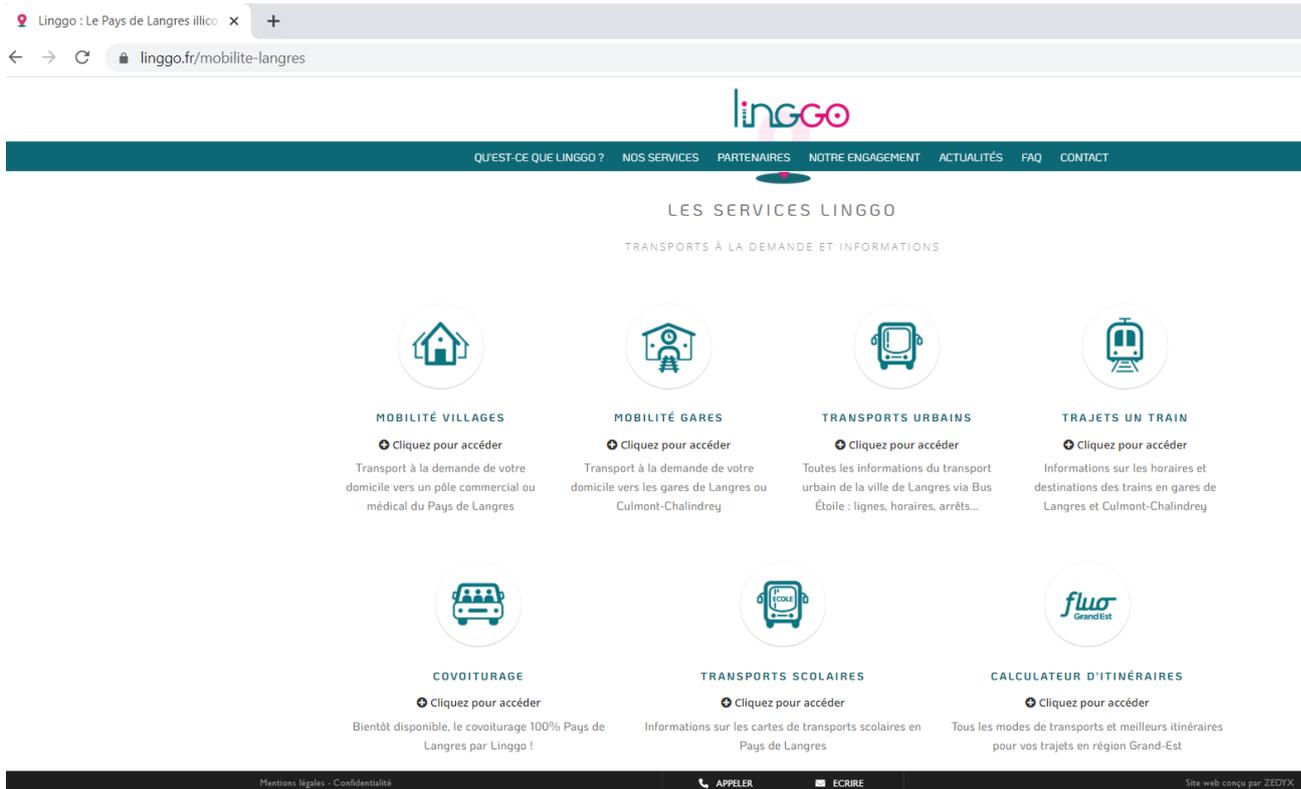
• Comment le projet pourrait-il être transféré à d'autres GAL ?

La méthodologie employée peut être appropriée par d'autres territoires ruraux et les outils utilisés sont facilement répliquables à d'autres territoires.

PHOTOS / ILLUSTRATIONS DE VOTRE PROJET

Joindre quelques photos ou documents illustrant votre projet.

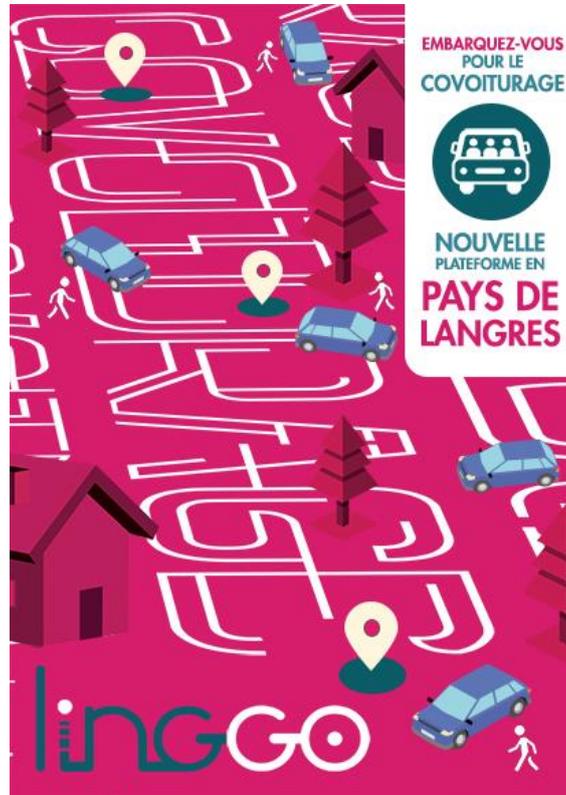
Impression écran du site Linggo et des services proposés : <https://linggo.fr/>



Affiche fête de la mobilité du 18/09/2021



Association LEADER France
 C/o Mairie de Ploeuç-l'Hermitage Place Louis Morel – Ploeuç-sur-Lié 22150 Ploeuç-l'Hermitage



Version mobile de la plateforme de covoiturage



COUP DE FLASH

Le kiosque de la mobilité au 13 h



Le reportage réalisé le 12 mars dernier par une équipe de TF1 a été diffusé hier lors du journal de 13 h.

Une équipe de TF1 était venue le 12 mars dernier pour réaliser un reportage au kiosque de la mobilité. L'objet de ce tournage était de mettre en valeur le transport à la demande mis en place sur le territoire depuis une dizaine d'années et qui permet à une large frange de la population de bénéficier d'un service de transport pour réaliser leurs déplacements du quotidien. Alternant

des images aériennes et des témoignages d'usagers ou des acteurs de Linggo, le reportage de TF1 a été diffusé hier dans le journal télévisé de 13 h présenté par Jacques Legros. Une belle exposition médiatique pour le kiosque de la mobilité qui enrichit son offre au fur et à mesure tout en rencontrant un beau succès auprès des 8000 usagers qui l'utilisent chaque année.

Un programme pour la mobilité durable en Pays de Langres

L'organisme Unis-Cité a retenu le Pays de Langres pour sa convention "Mobili'Terre". Le dispositif permettra au PETR du Pays de Langres de disposer gratuitement, jusqu'à fin 2022, d'un chef de projet et d'une équipe pour la thématique de la mobilité.

C'est un label bienvenu qui se profile pour le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays de Langres. Alors que la structure va hériter, à compter du 1^{er} janvier prochain, de la compétence mobilité sur l'ensemble du Sud-haut-marnais (lire en encadré), la convention locale qu'il a approuvée mardi soir, lors du dernier conseil syndical, lui garantit un apport gratuit d'ingénierie.

Il s'agit du programme "Les territoires ruraux s'engagent pour la mobilité durable", porté par l'organisme Unis-Cités, en partenariat avec l'association des maires ruraux de France. « Il s'agit d'une expérimentation. Notre territoire a été choisi parmi une quinzaine d'autres seulement en France. Nous sommes le seul de la région Grand-Est », s'est réjouie Sylvie Baudot, mardi soir, en présentant le dispositif à ses homologues élus.

Co-construction entre habitants et élus

Au-delà de cette fierté, c'est surtout l'apport en ingénierie qui sera appréciable. « Unis-Cité recrutera et financera un poste de chef de projet, qui sera accompagné de plusieurs services civiques, jusqu'à dix », a annoncé Sylvie Baudot, en précisant que ce dispositif sera opérationnel « jusqu'en décembre 2022 ». Cette équipe aura pour missions, et pour



Le transport urbain langrois sera, à compter du 1^{er} janvier, sous le magistère du PETR du Pays de Langres.

le compte du PETR, de sensibiliser les habitants à la mobilité durable et aux solutions existantes sur le territoire, à établir un diagnostic au moyen de questionnaires pour mieux comprendre les freins à l'utilisation des solutions de mobilité existantes et enfin, et surtout, à coconstruire avec les élus et les habitants de nouvelles solutions, en tenant compte de ce diagnostic. Les délégués du PETR ont approuvé à l'unanimité la signature de cette convention.

N. C.

n.corte@jhm.fr

En attendant la compétence

La mobilité s'apprête, pour rappel, à devenir une compétence essentielle du PETR du Pays de Langres. A compter du 1^{er} janvier prochain, celui-ci exercera l'ensemble de cette compétence à l'échelle du territoire, à la seule exception des transports scolaires.

Le transport urbain de Langres, le transport à la demande (TAD), ou encore les modes de déplacement doux, ainsi que la gestion du Kiosque de la mobilité, seront sous son giron. A cette aune, l'arrivée du dispositif "Les territoires ruraux s'engagent pour la mobilité durable" apportera donc des moyens d'ingénierie bienvenus.

Un nouveau logiciel pour le transport à la demande

Le syndicat mixte du transport en Pays de Langres (SMTPL) poursuit sa professionnalisation. Après l'embauche, il y a un peu plus d'un an, d'un coordinateur, il va désormais se doter, à partir de la fin février d'un nouveau logiciel pour le transport à la demande (TAD).

Pour le syndicat mixte du transport en Pays de Langres (SMTPL), l'année 2021 s'annonce comme un tournant majeur. Outre la compétence mobilité prévue par la loi LOM, qui pourrait in fine lui échoir (lire par ailleurs), le SMTPL fourmille de projets d'évolutions pour cette année à venir. En premier lieu, le syndicat va se doter d'un nouveau logiciel pour le traitement du Transport à la demande (TAD), que la structure a mis en place sur le Pays de Langres.

C'est la société française Padam Mobility qui a été retenue pour mettre en place son logiciel maison, qui « devrait être opérationnel pour la fin février », indique Sylvie Baudot, la présidente du

SMTPL. L'entreprise a mis au point une intelligence artificielle qui permet d'optimiser le service de TAD, en gérant efficacement les prises en charge, flux et organisation des trajets. Riche de 35 salariés, elle a mis en place le service de taxis "Padam Night" à Paris, et travaille régulièrement avec Transdev et Keolis, les deux principaux opérateurs de transports urbains en France.

Pour Sylvie Baudot, cette évolution montre que le SMTPL « continue de se professionnaliser » après l'embauche, en 2019, d'un coordinateur et la mise en place, avec l'association DPlace, du kiosque de la mobilité à Langres.

N. C.



Le syndicat mixte du transport en Pays de Langres va optimiser son service de transport à la demande.

TRANSPORT

Vers une offre de mobilité accrue

La fête de la Mobilité organisée samedi après-midi square Olivier Lahalle a été l'occasion d'évoquer les grands sujets à venir pour faciliter les déplacements sur le territoire. Le transport à la demande doit se développer et une plateforme de covoiturage va voir le jour prochainement.

Qui sait qu'il est possible de se faire transporter de son domicile vers une destination du pays de Langres par un taxi pour 3€ ? Et pourtant, grâce au Syndicat mixte de transport du Pays de Langres (SMTPL), le transport à la demande (TAD) a été généralisé sur plus de 120 communes de l'arrondissement. En passant par son guichet unique, le kiosque de la mobilité et la plateforme Linggo, juste à côté de l'office de tourisme, chaque personne habitant dans l'un de ces villages peut commander son transport vers la destination de son choix pour cette somme modique. « Il faut que ce service se développe davantage. Il permet pour la ruralité de se rendre dans les bourgs centres, là où sont les services, les commerces, les administrations. On envisage d'augmenter le nombre de desserte vers la gare de Culmont-Chalindrey en TAD », explique Sylvie Baudot, présidente du SMTPL. Pour le public, il y a besoin de clarifier qui fait quoi mais surtout « faire savoir également ce qui est proposé », reconnaît Eric Darbot, président du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Langres (PETR). Ce



Elwan, 11 ans, est venu apprendre à réparer son vélo avec Nicolas Liebaud qui est réparateur et formateur ambulant à Saint-Dié dans les Vosges.

dernier va d'ailleurs prendre une place importante dans la mobilité. Au 1er janvier, il deviendra l'interlocuteur unique. « Il n'y aura plus qu'un opérateur au 1er janvier pour être plus fort, plus innovant et complémentaire », souligne Eric Darbot. Et le transport « doit s'inscrire dans un projet de territoire pour répondre aux besoins des habitants. Nous avons fait des choses, mais il faut aller encore plus loin pour

apporter du concret », ajoute le président du PETR.

Une véritable desserte avec Dijon

La mobilité dans l'arrondissement est importante tout comme il est aussi important de pouvoir se rendre dans la proche capitale régionale qu'est Dijon. « Le président de région, Jean Rottner, rappelle régulièrement dans ses discours son attachement à obtenir des dessertes plus régulières avec



Il était possible de s'initier au vélo à assistance électrique lors de la fête de la Mobilité.

Dijon », indique la conseillère régionale, Sophie Delong. Il existe des trains entre les deux départements mais avec des horaires inadaptés. « Il faut augmenter les cadencements, c'est un travail en cours », ajoute Sophie Delong. BlablaCar, racheté par la SNCF, est aujourd'hui une plateforme qui connaît une belle croissance. Le syndicat va proposer une solution locale « sans frais » pour les utilisateurs. Cette plateforme de covoitu-

rage sera sur le site linggo.fr pour la mise en relation. « Les sites de rencontre pour le covoiturage ne sont pas encore définis. Les utilisateurs ne paieront que la participation au transport. Il n'y aura pas de commission prise sur la transaction. » C'est une plateforme solidaire, résume Eric Darbot. Et celle-ci doit voir le jour très prochainement.

Ph. L.

Le Pays de Langres prend la direction du covoiturage

Linggo (anciennement kiosque de la mobilité) vient de lancer sa plate-forme de covoiturage, à l'échelle du territoire du Pays de Langres. L'initiative, gratuite et libre, se veut une alternative à Blablacar et une nouvelle corde à l'arc du développement de la mobilité.

C'est le dernier bébé qu'elle voulait faire naître. Depuis deux ans, Sylvie Baudot, présidente du Syndicat mixte de transport en Pays de Langres (SMTPL), et son équipe de Linggo (ex-kiosque de la mobilité), préparaient le développement d'une toute nouvelle plate-forme de covoiturage. Celle-ci a désormais vu le jour, mise en place sur le site Internet de Linggo près de deux semaines. Semblable, sur le plan pratique, à la plupart des sites similaires (inscriptions, propositions de trajets, recherches par localités ou par carte, etc.), elle se distingue surtout par sa dimension locale et gratuite.

Un esprit coopératif et solidaire
Sylvie Baudot ne s'en cache pas, l'objectif est de proposer une véritable alternative au tout puissant Blablacar, en se délestant de tout but mercantile.

« L'inscription est bien sûr gratuite. Mais surtout, nous, au SMTPL et à l'inverse des plateformes de Blablacar, nous ne prélevons aucune commission au passage. Nous sommes une collectivité locale, et nous voyons cette plateforme comme une nouvelle offre de service public en termes de mobilité. Les usagers pourront aussi convenir, entre eux, de ce qu'ils



Sylvie Baudot et Didier Riquet, présidente et coordinateur de Linggo, travaillent depuis deux ans à la mise en place de ce projet de plateforme de covoiturage du Pays de Langres.

veulent en termes de transaction. Y compris la gratuité complète », explique-t-elle.

La présidente du SMTPL y voit une démarche effectuée dans « un esprit coopératif et solidaire ». C'est pourquoi le choix a été fait d'intégrer cette nouvelle offre à la plateforme nationale Mobicoop, qui commence à se tailler une belle réputation et souhaitait aussi s'établir en milieu rural : « C'est la plateforme qui monte et qui est libre et

organisée en société coopérative. Nous avons travaillé avec eux ces derniers mois : ils ont les équipes qu'il fallait pour préparer notre site au mieux ! ». L'investissement du SMTPL se chiffre à environ 20 000 €. Il a été financé à environ 80 % par le fonds régional Grand Est Initiative territoriale et par les fonds européens Leader. Le coût annuel de fonctionnement, quant à lui, est évalué à environ 6 000 €, qui seront, à partir



Le covoiturage connaît une forte expansion depuis une dizaine d'années environ.

du 1^{er} janvier à la charge du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR), qui reprendra à son compte l'intégralité de la compétence mobilité.

Pour Linggo, l'enjeu de ces prochains mois sera de faire connaître le site, et surtout d'y trouver suffisamment d'utilisateurs, nouveaux ou en provenance de plateformes déjà existantes. « Il n'y a pas de secret, pour qu'un site de covoiturage fonctionne, il faut, sans mauvais jeu de mots, le plus

de trafic possible », conclut Sylvie Baudot, qui effectuera, en compagnie de Mobicoop, une présentation grandeur nature à l'occasion de la Fête de la mobilité qui se tiendra à Langres le samedi 18 septembre.

N. C.
n.corte@jhm.fr

La plateforme de covoiturage de Linggo se trouve à l'adresse www.linggo.fr/covoiturage.

Dessiner l'avenir des mobilités

PAYS DE LANGRES Le Pôle d'équilibre territorial et rural, aux côtés du Syndicat de transport, lance une étude sur la mobilité. Le but : permettre à tous les habitants du territoire de se déplacer aisément.

Que la mobilité agite et implique des réponses à la hauteur des enjeux est désormais une évidence. De la mobilisation des gilets jaunes - soulignant l'absence d'alternative à la voiture individuelle dans les territoires ruraux -, à la loi Mobilités (LOM) qui impose aux collectivités d'offrir des réponses concrètes et variées aux usagers, tout révèle l'importance de ce sujet complexe.

● UNE QUESTION CRUCIALE

« Pouvoir se déplacer est fondamental et dépasse largement la question des liaisons domicile-travail », témoigne Sophie Sidibé, directrice du PETER (Pôle d'équilibre territorial rural). La question de la mobilité est transversale et le PETER la retrouve autant dans le Schéma de cohérence territoriale, dans le Contrat local de santé, que dans le travail conduit sur l'accueil de nouvelles populations. Elle est en fait économique, sociale et territoriale. « Le PETER a identifié un besoin d'expertise sur ce sujet essentiel, reprend la directrice. Il se devait d'intervenir aux côtés du Syndicat de transports pour avancer, mais aussi d'aider les élus de demain à prendre de bonnes décisions. »

● UNE OFFRE LOCALE PARTIELLE

Si les transports scolaires sont aujourd'hui portés par la Région, c'est le Syndicat



Didier Riquet, coordonnateur mobilités au Syndicat des transports et Sylvie Baudot, présidente, attendent beaucoup de cette étude. Photo: Anne-Cécile Durj

« Des réponses aux laissés-pour-compte de la mobilité »

mixte de transport du Pays de Langres (SMTPL) qui s'occupe de la mobilité. Seul, depuis la liquidation de l'association

Mobilité pour plus de liberté en 2018. Or ce dernier portait une dimension sociale en répondant aux besoins des publics en insertion... qui fait désormais défaut. Le SMTPL propose un service de transport à la demande des villages vers les bourgs : une offre intéressante en milieu rural, mais mal connue, peu utilisée et qui constitue une réponse partielle aux besoins. Sylvie Baudot, sa présidente, explique que « si les pouvoirs publics ne peuvent pas tout, ils ont en revanche le devoir d'apporter des réponses

aux laissés-pour-compte de la mobilité. »

Un coordinateur, Didier Riquet, a été récemment recruté par le syndicat : il a pour mission de structurer l'offre et d'en assurer la promotion. Mais l'étude portée par le PETER est essentielle, pour la présidente, car elle permettra de compléter l'existant et d'aller beaucoup plus loin.

● UN CAHIER DES CHARGES AMBITIEUX

Le prestataire retenu pour conduire l'étude devra proposer une offre allant au plus près des préoccupations des usagers, avec des réponses concrètes dans leurs besoins de déplacements, quels qu'ils soient : accès à l'emploi, à la formation, à la santé, etc., et qui s'adapte aussi aux besoins des personnes âgées, tout en étant supportable financièrement.

L'étude attendue permettra également d'identifier l'offre de mobilité actuelle, de l'analyser, et se veut un véritable outil d'aide à la décision pour les élus. Les communautés de communes, suite à la promulgation de la LOM, sont en effet appelées à délibérer avant la fin de l'année 2020 pour choisir de se doter ou non de la compétence « Autorité organisatrice des mobilités » ; une décision importante qui nécessite un éclairage digne de ce nom. Les élus renouvelés au mois de mars pourront ainsi bénéficier des apports techniques et financiers produits par cette étude pour prendre une décision stratégique à la hauteur des préoccupations des habitants et usagers.

La SNCF mise sur le Kiosque de la mobilité

Nouvelle corde à son arc, le Kiosque de la mobilité du Pays de Langres a lié un partenariat avec la SNCF qui lui permet de vendre des tickets de train. Un service supplémentaire qui commence d'ailleurs à démontrer tout son intérêt.

Lorsque l'on travaille, il est parfois difficile de se dégager du temps pour aller acheter son ticket SNCF au guichet, les horaires d'ouverture de la gare étant généralement. Alors on se replie sur Internet et l'application de l'entreprise ferroviaire, mais là encore on peut se retrouver limité. « J'ai déjà remarqué que sur le site Ouigo, il n'y a pas forcément tous les départs possibles, mais je n'ai pas forcément le temps de descendre à la gare », explique Laetitia. Adeptes de ce moyen de locomotion, Laetitia apprécie donc particulièrement ce service qu'elle offre, depuis début juillet, le Kiosque de la mobilité.

« Cela faisait au moins deux ans que nous souhaitions étendre l'offre au public. Dès lors que le Kiosque a ouvert, nous avons une visibilité et nous avons été, de fait, plus sollicités. La vente de tickets SNCF nous paraissait être complémentaire à l'offre existante et, en se renseignant, nous avons constaté que cela se faisait ailleurs, alors pourquoi pas nous ? », développe Sylvie Baudot, présidente du Syndicat mixte de transport du Pays de Langres (SMTPL). Une réflexion qui a finalement abouti à un partenariat avec la SNCF afin de faire du Kiosque de la mobilité un point de vente de titres de transport. « Nous faisons déjà beaucoup de renseignements concernant les horaires des trains. A cela



Laetitia est très satisfaite de ce service en centre-ville pour des raisons pratiques d'horaires et de proximité mais également car le site Internet SNCF n'est pas complet.

s'ajoutait le transport à la demande vers la gare, en correspondance avec les départs et arrivées, alors ce service paraît s'inscrire naturellement dans la continuité de nos missions », souligne Didier Riquet, coordinateur mobilité au SMTPL.

Pas de vente d'abonnements

Un service qui aurait dû être lancé début avril, mais Covid oblige, il a commencé le 8 juillet. Océane Philotas, agent d'accueil mobilité, a vu s'ajouter à ses outils de travail une tablette, grâce à laquelle elle peut vendre tous les billets que la SNCF propose. « Nous pouvons vendre toute la gamme de prix, y compris ceux qui bénéficient d'une réduction, mais nous ne vendons pas les

abonnements ni les cartes de réduction », explique la jeune femme. Une aubaine pour Laetitia qui a pris justement un abonnement. « Les personnes qui ont des cartes de réduction SNCF sont dans les fichiers, donc nous pouvons les retrouver soit sur présentation de leur carte, soit juste avec leurs nom et prénom. Une fois identifié, la réduction s'applique automatiquement », précise Océane. Un service qui va encore simplifier la vie aux adeptes du train. Il ne reste, maintenant, qu'à espérer que les élus du territoire poussent à la roue pour que le territoire soit mieux desservi.

Patricia Charmelot
p.charmelot@jhm.fr



Sylvie Baudot, présidente du SMTPL : « La vente de tickets SNCF nous paraissait être complémentaire à l'offre existante. »



Océane Philotas, agent d'accueil mobilité : « Nous pouvons vendre toute la gamme de prix, y compris ceux qui bénéficient d'une réduction. »

Pays de Langres (52) LE BUS PASSE À LA MAISON

Depuis 2008, ce territoire rural, situé au sud de la Haute-Marne, a développé un bouquet de transports publics à la demande, qui a rencontré son public.



32

40 000 habitants

disséminés sur 2 300 km² et... 172 villages, le plus petit hameau n'ayant que 30 habitants. Nous sommes dans le pays de Langres, au sud de la Haute-Marne. Dans ce territoire parmi les plus vieillissants de la région Grand-Est, l'organisation des transports en commun publics a toujours été un casse-tête. Comment permettre aux personnes sans voiture ou incapables de conduire, et ne pouvant compter sur la solidarité familiale, de rallier facilement les quelques bourgs qui concentrent maisons de services au public et commerces ?

Depuis 2008, la solution a été trouvée : substituer aux lignes de bus, laissant trop de zones blanches, un bouquet de « transports à la demande » (TAD). Avant de tout chambouler, le Syndicat mixte des transports du pays de Langres (SMTPL), qui regroupe les communes du territoire, a organisé pendant neuf mois des réunions publiques, et expérimenté un service restreint, un an

durant. « Pour trouver la formule adaptée à son territoire, il convient de bien interroger les besoins », commente Sylvie Baudot, présidente du SMTPL, à l'initiative de cette révolution.

PAS PLUS D'UNE HEURE DANS LE VÉHICULE

La formule retenue ? Un transport semi-flexible, semi-rigide. Côté rigidité, le service n'est assuré que quatre demi-journées par semaine, et la destination finale est imposée (seuls l'itinéraire et les points d'arrêt fluctuent selon les réservations des usagers). Pour le reste, la formule est très souple : il suffit aux habitants d'appeler la centrale de réservation, via un numéro gratuit.

Un minibus de huit places vient les chercher à domicile, à un horaire communiqué à l'avance. Et ils savent que le passager le plus éloigné ne passera pas plus d'une heure dans le véhicule : le SMTPL s'engage à cette durée maximale pour rejoindre les deux principales communes – la ville-centre de Langres (7 800 habitants) et Saints-Geosmes (1 129 habitants).

La formule retenue ? Un transport semi-flexible, semi-rigide

Le tarif est fixe pour un trajet, quels que soient les kilomètres parcourus. Il est modique (3 euros), la région subventionnant 43 % du coût de la ligne, soit 47 000 euros. Depuis le lancement du premier TAD en 2008, la fréquentation ne faiblit pas, avec plus de 6 000 usagers par an. Alors l'offre s'est étoffée. Depuis 2011, un service dessert, deux fois par jour, la gare de Culmont-Chalindrey aux horaires de passage du TGV Metz-Marseille (1 200 passagers en 2019). Depuis 2014, un troisième service, quotidien, est proposé aux salariés d'un chantier et d'une association d'insertion situés dans deux villages, pour 3 euros l'aller-retour. « Ce service lève le frein à la mobilité qui empêchait d'accéder à l'emploi sur notre chantier », explique la Régie rurale du plateau.

Le SMTPL a aussi ouvert fin 2016 un « kiosque de mobilité » à Langres pour donner de la visibilité au TAD. Il y accueille depuis janvier une billetterie SNCF. Au printemps, il va expérimenter un service de covoiturage, pour compléter l'offre sans déséquilibrer le budget. « Il est essentiel d'apporter une réponse aux demandes de mobilité existant hors des créneaux horaires que nous couvrons. Notre territoire continue de perdre des habitants », souligne Sylvie Baudot.

■ Anne-Fairise